الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

المجلس الوطني للمنظمة الوطنية للمحاسبين المعتمدين
CONSEIL NATIONAL DE L'ORGANISATION NATIONALE DES COMPTABLES AGREES

PROCES VERBAL

N° 14 du 24 Octobre 2016

L'an Deux Mille Seize et le Vingt Quatre du mois d'Octobre, s'est tenue la réunion du Conseil National de l'Organisation Nationale des comptables agréés sous la présidence de Mr. FOUFA Hamid, en présence de Mme. YOUYOU Ghania Nabila représentante de Mr. le Ministre des Finances.

Ordre du jour :

1. Préparation AGO et 2ème Colloque
2. Divers

Etaient présents :

Mr Foufa Hamid	Président
Mr Degla Lazhar	Secrétaire Général
Mr Bouchibane Hocine	Trésorier
Mr HAMIDI Azzeddine	Membre
Mr Belilet Abdelhafid	Membre
Mr Ahmed Messaoud Mohamed	Membre
Mr Djenidi Abdelkader	Membre
Mr Boundjad Abdelouahab	Membre
Mme. YOUYOU Nabila Ghania	Représentante de Monsieur le Ministre des Finances.

Etait absent excusé :

Mr. BOUKERBOUA Ahcéne mandat pour Mr DJENIDI Abdelkader

L a séance fut déclarée ouverte par le Président à 10 h 00.

Après vérification des motifs d'absences et des procurations transmises, le président constate que le quorum est atteint et que le Conseil National peut valablement délibérer ;

L'Ordre du Jour étant approuvé, un débat a été engagé pour chacun des points le composant et les résolutions suivantes ont été prises :

Premier point relatif aux dates de tenue des A.G. et Colloque.

Le Conseil, après exposé du président sur les devis des différents hôtels (El Oued, Biskra, etc....) constate les difficultés rencontrées notamment en matière d'hébergement en raison de l'incertitude quant au nombre de participants d'une part, et à la non disponibilité des hôtels en cette période, d'autre part.

C'est pourquoi, il a été décidé :

1. D'organiser rapidement l'A.G.O à Alger le SAMEDI 19.11.2016 à l'Hôtel EL RIAD SIDI FREDJ.
   En marge de l'A.G. se tiendra la réunion de tous les Délégués régionaux ainsi que les membres de la commission ad-hoc sur l'informel, qu'il y a lieu de convoquer individuellement pour faire le point sur les résultats de leur travaux.

La participation des membres de l'A.G. est fixée à 3.000 ,00 DA, repas et pause café compris.
La liste des invités reste celle habituellement retenue (CNC, les Conseils de l'Ordre des Experts et de la Chambre des Commissaires aux Comptes.)

2. De reporter la tenue du 2ème colloque pour les 17 et 18.12.2016 au même lieu et à la même date que la 2ème réunion de l'A.G. si celle-ci est reportée (préférence GHARDAIA).

   Le slogan retenu pour ce 2ème colloque sera :
   « Les mutations économiques et le Comptable ».
   Le Conseil approuve l'idée de recherche des sponsors ainsi que la lettre qui leur Sera adressée (ajouter que l'Organisation prendra en charge le représentant des Entreprises partenaires pour assister aux travaux du Colloque).

Les intervenants ainsi que les thèmes restent à parfaire et devraient tourner autour des idées retenues ci après :

* Fraude fiscale et Médiation fiscale (Représentant de la D.G.I.)
* Conjoncture économique et perspective (Mr. ELBESSGHI Mourad)
* Responsabilité pénale encourue dans les enregistrements comptables (Mr. DEGLA Lazhar)
* La Petite et Moyenne Entreprise : Importance et rôle dans un contexte morose…
  (Représentant de la Chambre de Commerce locale…)
* ATELIER 1 : Comment amener l'entreprise à une discipline et/ou rigueur de gouvernance (administrative, comptable, financière, organisationnelle…) Mr. TAFIGHOULT Rabah
* ATELIER 2 : Comment et pourquoi contractualiser avec le client ? Mr. OUANDLOUS ……

Par ailleurs, sur proposition du président, le Conseil a approuvé et arrêté la liste des personnes à honorer durant la soirée dinatoire.

Les modérateurs sont : MM. EL BESSGHI Mourad et AHMED MESSAOUD Mohamed

<u>Deuxième point</u> relatif aux questions diverses

A/ Reprise du cycle de formation

Dans le cadre du plan d'action pour 2016/2017, le Conseil décide de lancer la seconde opération de formation à l'échelle nationale à l'intention des professionnels.

Pour ce faire, il est proposé ce qui suit :

1. Constitution de Quatre zone géographiques : Ouest ; Sud ; Est et Centre

2. Nombre de journées : Cinq (05) pour 40 Heures minimum en tout.
   Les journées se tiendront **LE DERNIER SAMEDI DE CHAQUE MOIS A DATER DE JANVIER 2017**

3. Les thèmes retenus sont :

* Les contrats à long terme et les Avantages au Personnel.

* Les Placements sous toutes leurs formes (les instruments financiers)

* La création et liquidation de sociétés (toutes les formes) et les augmentations du Capital social (sous toutes leurs formes),

* Les fusions, les scissions, les concessions et les subventions

4. Nos vœux seraient d'obtenir l'accord de nos amis et confrères pour nous assurer cette formation :

* MM. BOUBIR Djelloul - ZITOUNI Faouzi – TAFIGHOULT Rabah EL BESSEGHI Mourad et/ou BOULAHDOUR Yacine

Chaque formateur choisira son thème et le développera dans chacune des Quatre régions.

5. Les journées démarrent en même temps pour les Quatre régions, sauf imprévu.

6. Le calendrier prévisionnel pourrait se présenter ainsi (sou réserve des fêtes religieuses) :

* SAMEDI	28.01.2017	* SAMEDI	25.02.2017
* SAMEDI	01.04.2017	* SAMEDI	29.04.2017
* SAMEDI	20.05.2017		

B/ Commissions chargées de suivre le Fonds social à l'intention des confrères en difficulté de soins à titre personnel.

Conformément à la résolution de l'Assemblée Générale, le Conseil désigne MM. FOUFA Hamid, DEGLA Lazhar et BOUCHIBANE Hocine à l'effet de suivre en comptabilité le fonds social décidé à hauteur de 10% des cotisations annuelles.

Le cas de la consœur KHELIFI Samia a été évoqué et le conseil a pris note du montant actuel qui lui a été remis soit Cinq Cents Mille Dinars (500.000.00 DA). Le conseil a demandé la présentation du dossier médical de l'intéressée.

C/ Réfection du siège de Bab Ezzouar

Le conseil retient le devis de l'Entreprise HADDAD Med et mande le président à l'effet d'engager les travaux rapidement.

D/ Cas du siège acquis au LIDO

Le Conseil sur exposé de son Trésorier, mande le Président à l'effet de soumettre L'idée de sa vente à la prochaine Assemblée Générale

Les Superviseurs seront désignés parmi les membres volontaires de l'Assemblée Générale et seront accompagnés par un Délégué Régional désigné

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée levée à 12 h 30.

Président du Conseil National

FOUFA Hamid

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
المجلس الوطني للمنظمة الوطنية للمحاسبين المعتمدين
الجزائر

وزارة المالية
المجلس الوطني للمحاسبة
غنية نبيلة يويو
رئيسة الدراسات